



Ecole d'Autorégulation



La Ruche - Espace d'autorégulation

SESSAD Haguenau - Wissembourg

35-37 boulevard Truttman – 67500 HAGUENAU

03.88.73.31.40

accueilhaguenau.sessad67@arsea.fr



École élémentaire des Roses

1, rue des Roses 67500 HAGUENAU

03.88.73.20.29

Qu'est-ce que l'autorégulation ?

L'autorégulation est le processus par lequel les élèves maîtrisent leurs pensées, leur comportement et leurs émotions pour réussir à vivre pleinement des expériences d'apprentissage. Les compétences d'autorégulation favorisent la réussite et l'autonomie de tous les élèves.

- **L'objectif**

Permettre à l'enfant de développer des compétences cognitives, émotionnelles et sociales afin de poursuivre un parcours scolaire en milieu ordinaire.

- **Comment ?**

L'équipe médico-sociale apporte des compétences en matière d'autorégulation auprès des enseignants, des enfants de la direction et de l'équipe périscolaire.

Elle accompagne les enfants notifiés sur des temps individuels :

- En classe,
- Au sein de l'espace d'autorégulation *La Ruche*.

L'ensemble de la communauté coopère par des temps d'échanges et de partage des compétences dans l'intérêt des enfants.

Tous les acteurs de l'école seront sensibilisés aux troubles du neuro-développement (TND) et plus généralement à la différence :

- Par des interventions au sein du groupe classe.
- Par la mise en place d'ateliers au sein de l'espace d'autorégulation *La Ruche*.

Un Projet Individualisé d'Accompagnement et de Scolarité (PIAS) est mis en œuvre. Il regroupe les objectifs de travail en lien avec l'environnement de l'enfant (scolaire, extra-scolaire, social...)

- **Pour qui ?**

Pour 7 à 10 enfants, maximum âgés de 6 à 11 ans, ne présentant pas de déficience intellectuelle et diagnostiqués TSA*, TDA/H*, TSLA*. Ils ont un statut d'élève et sont inscrits à l'école des Roses à temps plein dans leur classe de référence.

*TSA : Trouble du Spectre de l'Autisme

*TDA/H : Trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité

*TSLA : troubles spécifique du langage et des apprentissages

- **Avec qui ?**

A temps plein :

- Tous les enseignants de l'école
- Une enseignante surnuméraire
- Une éducatrice spécialisée
- Une monitrice éducatrice

A temps partiel, pour la réalisation de bilans :

- Une psychologue,
- Une orthophoniste,
- Une psychomotricienne.

L'équipe médico-sociale reste sous la responsabilité du SESSAD 67 site Haguenau – Wissembourg.

- **Le périscolaire du CSC Robert Schuman**

L'équipe médico-sociale travail en collaboration étroite avec l'équipe du périscolaire et est présente sur les temps de repas et/ou d'activité au besoin.

- **Les familles**

La collaboration avec les familles se fait par le biais de rencontres et par de la guidance parentale à domicile pour une généralisation des progrès des enfants. Deux rencontres annuelles sont obligatoires.

• Les démarches d'admission

Equipe de Suivi de Scolarité (ESS)

Souhait de la famille pour une admission en Ecole d'autorégulation.

Demande d'orientation MDPH

Recueil des informations

Des observations sur le lieu de scolarisation de l'enfant sont réalisées par l'équipe de l'école d'autorégulation.

Commission d'admission

Une commission se réunit pour étudier les demandes (directeur de l'école, cadre intermédiaire du SESSAD-DAR, chargée de mission auprès de l'IEN ASH, ...) et prononce l'admission. Les parents sont informés de la décision prise par téléphone et/ou par mail.

Inscriptions

La famille procède à l'inscription à l'école des Roses auprès de son Directeur en lien avec la Direction de l'espace d'autorégulation *La Ruche* ainsi qu'au Périscolaire Robert Schumann (au besoin) de Haguenau

Rentrée scolaire

Une observation de l'élève est réalisée sur le mois de septembre en amont de la réalisation du PIAS.

Nos partenaires

